

L'INFOLETTRE

Février 2023



CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU
BAS-SAINT-LAURENT

Que se souhaiter en 2023?

C'est notre première infolettre de l'année 2023 et parmi tous les vœux que l'on peut formuler, l'équipe du CREBSL vous souhaite avant tout de **ralentir**. Ralentir cette course effrénée du quotidien et cette quête de productivité qui rime, à grande échelle, avec surconsommation, gaspillage, changements climatiques et perte de biodiversité.

L'[Appel de Montréal](#), un document rédigé dans le cadre de la COP15, propose de prendre position sur les causes sous-jacentes du déclin de la biodiversité, celles-ci prenant racines dans un système économique et un système de valeurs dommageables pour la nature.

À plus petite échelle, bien que nos réflexes de productivité et d'efficacité trouvent leur source dans ces systèmes qui nous dépassent, le premier pas est de faire le choix conscient de ralentir au quotidien.

Les mesures entreprises lors de la pandémie de COVID-19 ont démontré qu'il est possible de changer drastiquement nos habitudes et que cela engendre des effets positifs sur l'environnement. [La pandémie, une alliée inespérée ?](#) | [Impact de la COVID-19 sur la qualité de l'air au Québec](#).

La mise en place de changements qui concernent seulement les facteurs directs de la dégradation de la nature n'est pas suffisant : il faut également prendre en charge les causes sous-jacentes du déclin de la biodiversité.

- Citation inspirée de l'Appel de Montréal.

Lire aussi : [La maladie de la croissance](#)

Récemment, le CREBSL annonçait par [communiqué](#) l'envoi d'une demande formelle d'agrandissement du [parc marin du Saguenay – Saint-Laurent](#) (PMSSL) au ministre Benoit Charette, dans le but de protéger la population du béluga du Saint-Laurent et son habitat, mais aussi de préserver les écosystèmes de l'estuaire

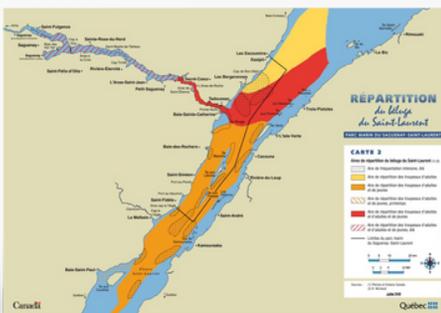
Au fédéral, le béluga du Saint-Laurent est une espèce « en voie de disparition » selon la Loi sur les espèces en péril, tandis qu'au niveau provincial, l'espèce est « menacée » selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Pourquoi un agrandissement?

Selon l'historique de collaboration impliquant les gouvernements du Québec et du Canada, un agrandissement du PMSSL est l'option la plus pertinente pour protéger une partie plus importante de l'estuaire du Saint-Laurent.

Par ailleurs, la structure de gouvernance déjà en place au PMSSL, ainsi que le [Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent](#) en vigueur, faciliterait, respectivement, la mise en place et la gestion d'une AMP dans le secteur.

Visualisez l'aire de répartition du béluga et les limites actuelles du parc:



Aire de répartition du béluga du Saint-Laurent



Limites du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent

Les limites de l'agrandissement ne sont pas définies : elles résulteraient d'un processus de consultation publique.

L'heure n'est plus à attendre LA solution idéale : il est temps d'agir énergétiquement pour nos communautés face aux changements climatiques.

La démarche [Climat de changement](#) suit son cours dans la région et plusieurs municipalités l'ont déjà adoptée dont Notre-Dame-du-Portage, Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Sainte-Luce et Sainte-Flavie, alors que d'autres débuteront l'accompagnement sous peu.

Pour rappel, le projet vise à encourager la réduction des émissions de gaz à effet de serre et faciliter la résilience des communautés face aux impacts des changements climatiques. La démarche s'adresse au milieu municipal, ainsi qu'aux décideurs et gestionnaires régionaux.

Il s'agit d'une démarche provinciale, portée dans chaque région par les 16 CRE, chapeauté par le [RNCREQ](#) et financée par le gouvernement du Canada.

Pour en savoir davantage

Consultez notre [site web](#) ou contactez-nous : 418-721-5711, #205 climatdechangement@crebsl.com



Alors, concrètement?

Le CREBSL accompagne gratuitement et de manière personnalisée les municipalités, les décideurs et les gestionnaires régionaux sur les questions d'adaptation et d'atténuation en matière de changements climatiques.

L'objectif? Passer à l'action et trouver des solutions adaptées aux enjeux locaux.

L'accompagnement comprend des activités d'information, de concertation, de mobilisation, des visites terrains, etc.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.



Retour sur la COP15 sur la biodiversité

En décembre dernier s'est déroulée la [15e Conférence des Parties \(COP15\) de la Convention sur la diversité biologique à Montréal](#). Notre directeur adjoint, Patrick Morin, y était présent, ainsi que Marie-Hélène Ouellet D'Amours, notre conseillère en environnement et en développement durable.

Marie-Hélène a d'ailleurs signé un intéressant texte résumant les échanges tenus lors d'un événement sur la sauvegarde du caribou dans le cadre de la COP15 : [La survie des caribous au Québec](#).

D'ici 2030

Protéger 30 % des aires terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines.

S'assurer qu'au moins 30 % des milieux naturels dégradés seront en restauration.

- Deux cibles de l'accord Kunming-Montréal.

L'évènement s'est conclu par l'adoption du « [Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal](#) ». L'accord comporte 23 cibles visant à freiner et stopper le déclin de la biodiversité à l'échelle mondiale. Cet [article](#) en fait la synthèse.

La biodiversité en région

En parallèle de la COP à Montréal, le CREBSL et [Horizon-Nature BSL](#) organisaient localement l'évènement La COP15 en région : agir pour la biodiversité au Bas-Saint-Laurent.



Plus d'une soixantaine de personnes ont participé à la soirée, donnant l'occasion d'échanger sur l'état de la biodiversité au Bas-Saint-Laurent et sur les solutions qui sont déployées régionalement.

Le CREBSL poursuit son travail de concertation avec les partenaires du milieu pour la création d'un réseau d'aires protégées, ainsi que pour la protection d'espèces à statut précaire comme le caribou de la Gaspésie, le béluga du Saint-Laurent et différentes espèces de chauves-souris.

Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles (GMR) au Québec : encore beaucoup de chemin à faire.

À la fin janvier, Recyc-Québec dévoilait les chiffres de son bilan GMR 2021 et les résultats démontrent une augmentation globale de production de matières résiduelles à l'échelle de la province. Le bilan est disponible [ici](#) et une synthèse est présentée dans [cet article](#).

Hausse de 5% de matières « éliminées » par rapport à 2018. Un total de 716 kg par habitant en 2021.

Bilan GMR 2021, L'élimination, p.2

La réduction à la source, ainsi que le développement et la recherche de nouveaux débouchés pour les matières sont des éléments incontournables pour améliorer la gestion des matières résiduelles.

Le régime provisoire de protection des zones inondables : webinaire Réseau Inondations InterSectoriel du Québec



L'intégralité du [webinaire](#) du 10 février dernier sur le régime provisoire de protection des zones inondables imposé par Québec et entré en vigueur le 1er mars 2021, est disponible en ligne. La présentation tente de jeter un éclairage sur les zones d'ombre relatives à ce nouveau régime.

En 2023, devenez membre du CREBSL : soutenez nos actions de concertation et de protection de l'environnement!

Chacun de nos membres, organisme ou individu, nous permet de nous ancrer sur le territoire que nous desservons et d'atteindre une juste représentativité de chaque MRC dans la prise de nos décisions.

**Je deviens
membre!** 